- 2. Depuis sa construction, combien ont coûté annuellement l'entretien, l'entreposage et le fonctionnement du *Bras d'Or*?
- 3. Que fera le Canada des résultats des recherches et des progrès techniques obtenus grâce au *Bras d'Or?*
- 4. Le Canada a-t-il cédé ou vendu à d'autres pays une part de ses intérêts dans ces recherches et techniques et, dans l'affirmative, a) quand, b) à quels pays, c) quelle est la nature de ces intérêts?
 - 5. Comment entend-on disposer du Bras d'Or et à quel prix?
- 6. Le gouvernement envisage-t-il de vendre le Bras d'Or par voie de
- M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Approvisionnements et Services et de la Défense nationale m'informent comme suit: 1. a) Le montant total du projet a été de 51.5 millions de dollars. Les coûts de construction ont été les suivants: Matériaux, \$6.4 millions; Main-d'œuvre et frais généraux, \$13.5 millions; Frais directs, \$16.5 millions; Frais généraux d'administration, \$4 millions; Taxe de vente, \$1.03 million; Honoraires, \$0.5 million; Total, \$41.93 millions. Les autres contrats adjugés en complément à ce projet se sont chiffrés à \$9.6 millions. b) Non.
- 2. Coût de l'installation d'entreposage (payé une seule fois), \$98,914. Coût annuel moyen d'inspection, d'entretien et de sécurité, \$52,800.
- 3. Les systèmes de commandement et de contrôle d'intégration des armes destinées aux hydroptères ont été appliquées à la mise au point du DDH 280 et continueront d'être appliqués utilement à d'autres programmes de construction de navire.
 - 4. Non.
- 5 et 6. Le ministère étudie actuellement comment il pourrait disposer du *Bras d'Or*, mais n'en est pas encore arrivé à une conclusion.

LES CRÉDITS AFFECTÉS À LA RECHERCHE NAVALE DE LA DÉFENSE

Question nº 735—M. Jones:

De 1970 jusqu'à ce jour, quelle fraction du budget de la défense navale a été affectée à la recherche et quel montant est prévu pour les cinq prochaines années?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Il est impossible de fournir des chiffres précis en ce qui concerne la recherche navale étant donné que les méthodes de budgétisation du ministère ne permettent pas de déterminer le budget d'un élément distinct des Forces canadiennes. Vous trouverez dans le tableau suivant une estimation des crédits qui ont été, et qui seront, affectés de façon spécifique à la recherche navale: 1969-1970, \$5,544,000; 1970-1971, 7,985,000; 1971-1972, 7,744,000; 1972-1973, 7,462,000; 1973-1974, 8,222,000; 1974-1975, 9,561,000; 1975-1976, 9,645,000; 1976-1977, 10,674,000; 1977-1978*, 13,110,000; 1978-1979*, 14,148,000; 1979-1980**, 14,503,000; 1980-1981**, 15,544,000; 1981-1982**, 16,678,000; 1982-1983**, 17,870,000.

Ouestions au Feuilleton

MDN et les coûts programmés du programme des services de Défense

LES SUBVENTIONS À L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Ouestion nº 965—M. Howie:

Pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977, combien le Canada a-t-il versé au Nouveau-Brunswick pour subventionner l'enseignement d'une langue seconde?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Secrétariat d'État: Voici une ventilation du montant versé au Nouveau-Brunswick (au chapitre de l'enseignement d'une langue seconde) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977, au titre des programmes administrés par la Direction des programmes de langues du secrétariat d'État.

		(En milliers de dollars)
1)	Paiements calculés selon la formule de 5%	\$ 648,798
2)	Projets spéciaux	177,580
3)	Autres programmes*	60,500
	Bourses aux enseignants	85,298
	Bourses de déplacement	16,463
	Cours d'été de langue seconde	227,419
	Centres de formation linguistique	100,000
	Total	\$1,316,058

^{* (}Pour la plupart de ces programmes, des fonds sont alloués tant pour l'enseignement dans la langue de la minorité que pour l'enseignement d'une langue seconde. Il est impossible de déterminer la somme affectée pour atteindre chacun de ces objectifs, et les chiffres ci-dessus représentent donc le montant global versé au Nouveau-Brunswick au titre de ces programmes.)

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

- M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si les questions n° 168, 252 et 723 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.
- M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que les questions nos 168, 252 et 723 soient tenues pour transformées en ordres de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES TROUBLES DE L'OUÏE AU CANADA

Question nº 168—M. Friesen:

- 1. Quel est le nombre estimatif de Canadiens qui a) souffrent de graves troubles de l'ouïe, b) sont complètement sourds, c) ont des problèmes d'audition?
- 2. Ces statistiques sont-elles basées sur des enquêtes canadiennes et, a) dans l'affirmative, par qui ont-elles été recueillies et b) dans la négative, pour quelle raison et par qui ont-elles été recueillies?
- 3. Quel est le nombre estimatif de Canadiens qui a) souffrent de graves troubles de la vue, b) sont complètement aveugles, c) ont des problèmes de vision?
- 4. Ces statistiques sont-elles basées sur des enquêtes canadiennes et, a) dans l'affirmative, par qui ont-elles été recueillies et, b) dans la négative, pour quelle raison et par qui ont-elles été recueillies?

^{*}Ces chiffres indiquent le budget et les coûts programmés dans le programme des services de Défense.

^{**}Ces chiffres indiquent une hausse des budgets actuels calculée à l'aide des taux figurant dans le modèle économique du